

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CODE CNW 70

Lutte contre le racisme et la discrimination

Semaine d'actions contre le racisme : chaque être humain a droit aux mêmes chances

Montréal, le 12 mars 2009 – Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles participait aujourd'hui au lancement, à Montréal, de la 10^e édition de la Semaine d'actions contre le racisme (SACR). Cet événement annuel constitue un moment unique de réflexion, d'échanges, de sensibilisation et de rapprochement.

« L'apport de tous les Québécois et de toutes les Québécoises, nés ici ou ailleurs, Blancs comme Noirs, est déterminant pour le développement d'un Québec ouvert, dynamique et inclusif. C'est ce que nous rappelle si justement cette 10^e édition de la Semaine d'actions contre le racisme », tel a été le message transmis par la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, M^{me} Yolande James.

Les actions concrètes prises par la ministre, qui a déposé en 2008 une politique gouvernementale et un plan d'action ambitieux, *La diversité : une valeur ajoutée*, visent à valoriser la diversité, à mieux prévenir le racisme et la discrimination, à corriger les atteintes aux droits de la personne et à soutenir les victimes en vue de faire respecter leurs droits.

Le premier choix stratégique de cette politique – *Éduquer et sensibiliser* – proposera notamment divers moyens d'informer, de sensibiliser et de susciter l'adhésion de la population québécoise à la lutte contre les préjugés et de promouvoir l'ouverture de la société à la diversité.

La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles reconnaît la qualité du travail de l'organisme promoteur, *Images Interculturelles*. Chaque année, plusieurs organismes publics, privés et communautaires de même que des citoyens et des artistes, contribuent à diffuser de l'information sur les droits de la personne, les préjugés et les motifs de discrimination.

La SACR est née en 2000 de l'initiative de six organismes québécois, dans la lignée de la *Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale*, qui a lieu le 21 mars. Mise sur pied par l'ONU en 1966, cette journée a été créée pour que la communauté internationale s'engage à intensifier ses efforts en vue d'éliminer toutes les formes de discrimination raciale.

La population québécoise est invitée à participer aux activités programmées du 12 au 30 mars, en consultant le site Internet : www.inforacisme.com.

Source : Christian Tanguay
Attaché de presse
Cabinet de la ministre de l'Immigration
et des Communautés culturelles
514 873-9940

Renseignements : Claude Fradette
Direction des affaires publiques et des communications
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
514 940-1630